

Le fonctionnement et le suivi du conseil municipal

CONSEILLER FORMATION	Claudine MARY 02 41 77 37 10	DUREE	2 jours
ASSISTANTE FORMATION	Manon ROBILLARD		
DATES	4 et 5 juin 2020	LIEU	CDG 72 Salle Amédée

INTERVENANT	Mme POIRIER
--------------------	--------------------

PUBLIC VISE	Secrétaire de maire. Agent.e chargé.e du suivi des assemblées.
--------------------	--

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et maîtriser les dispositions réglementaires relatives à la préparation et l'organisation du conseil municipal. - Assurer le suivi des séances.
------------------	--

CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> - La préparation et l'organisation des séances : convocations, ordre du jour, documents obligatoires. - Le déroulement des séances. - Les formalités à accomplir après les séances. - Les conditions à réunir pour rendre les délibérations exécutoires.
----------------	---

PARTICULARITES PEDAGOGIQUES	Exposés théoriques et illustrations par des exemples concrets
------------------------------------	---